



Express-inFO

Suivi de la reprise d'activité : épisode 1

Face au constat de l'absence de tout plan de continuité d'activité ministériel, **la pression entretenue auprès des ministres et de leur administration a permis d'obtenir un plan de « reprise » d'activité (PRA) au sein du MTES/MCTRCT.**

Déjà incomplet puisque ne comprenant pas les instructions précises par mission validées par la chaîne médico-sociale, adopté en retard par rapport aux décisions gouvernementales de déconfinement à partir du 11 mai, **celui-ci resterait de plus lettre morte s'il ne fait pas l'objet d'un suivi de mise en œuvre dans l'ensemble des services et établissements.** Lors du CTM du 15 mai, **l'administration s'est donc engagée à mettre en place un comité de suivi dédié**, dont la première réunion était organisée le 27 mai 2020 (soit quasiment à l'issue de la phase 1 de déconfinement...)

Suivi...mais à quelle distance ?

Si FO prend acte de la mise en place de ce comité de suivi, **reste à savoir si nous mettons la même définition à « suivi ».** Si d'aventure il s'agit d'un suivi « loin derrière », d'un suivi « loin d'en haut » et d'un suivi « juste pour regarder », **nous ne pourrions nous en féliciter !**

Certes, l'exercice est compliqué, et nous prenons acte du travail important fourni par l'administration à tous les étages pour fournir de premières données, mais les premiers indices ne sont guère rassurants. Ainsi **nous venons juste de disposer des premières données partielles de la phase 1 une fois la phase 1 quasi terminée.** Pas vraiment les conditions pour apporter des correctifs.



Reste donc à se mettre en ordre de bataille pour faire mieux en phase 2 !

Enfin, **le présent COSUI ne saurait se substituer aux instances formelles**, en particulier **le CHSCTM qui reste compétent sur ses prérogatives**, et pour lequel nous demandons la réunion pour tirer les enseignements de la phase 1 sous l'angle des mesures sanitaires mises en place et les conditions de sécurité et de travail au sens large.

En réponse aux interventions préalables, le DRH apporte les éléments de réponse suivants :

. 24 fiches relatives à des missions particulières sont en cours de diffusion dans les services, en annexe à une instruction générale signée par le DRH. Ces fiches auraient fait l'objet d'une validation de la part de la médecine de prévention. Nous jugerons sur pièce !

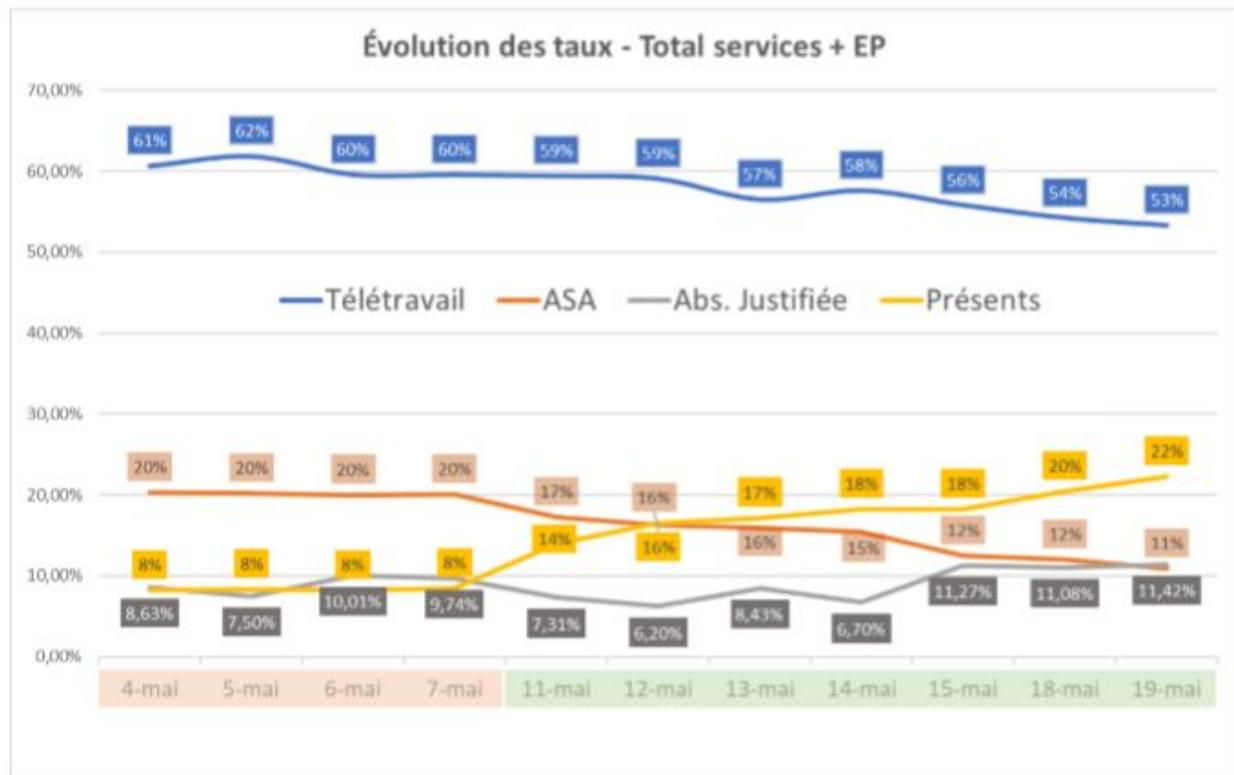
. Sans présager des annonces à venir du gouvernement sur le lancement de la

phase 2 de déconfinement, **le MTES s'engage à maintenir les conditions de la phase 1 a minima jusqu'au 5 juin inclus**, date de réunion d'un CHSCTM exceptionnel. En fonction des annonces gouvernementales, la nécessité d'établir une V2 du PRA ministériel sera étudiée.

. Le comité de suivi sera réuni tous les 15 jours.

Données statistiques sur la position administrative des agents (à la fin du confinement/post confinement) *document consultable [ICI](#)*

Depuis le 11 mai, est constatée une diminution progressive du nombre d'agents en télétravail, avec un taux qui reste supérieur à 50% en fin de période. Le taux d'agents en ASA passe de 20% à 11%, soit 9 points de moins. Le présentiel est passé très progressivement de 8% à 22%, soit +6000 agents (26 % au 26 mai).



Ces données générales cachent bien entendu des disparités par type de services ou établissements (le taux de « présentiel » allant de moins de 20 % en AC et DREAL, à près de 35-40 % en DIR ou DIRM).

Les questions posées par ce premier bilan :

- Quel « taux de réponse » des services/établissements ? → **la DRH s'engage à obtenir l'exhaustivité des données**
- Quid de la DGAC ? → **la DRH s'engage à intégrer les données globales de la DGAC**
- Pourquoi un taux de présence de près de 50 % en Outre-Mer ? → **la DRH admet un point de vigilance important, en particulier au vu de la situation sanitaire à Mayotte et en Guyane**
- Quelle vigilance sur les régions « rouges » et les métropoles au regard de la question des transports en commun ? → **la DRH indique être vigilante sur ces sujets et y reviendra dans le cadre des prochains COSUI**
- Quelle méthode de comptabilisation des agents en présentiel (partiel/continu) ? → **la méthode utilisée (une enquête quotidienne) ne permet d'obtenir qu'une photographie de la présence du nombre d'agents sur site « à l'instant t ». Le nombre d'agents concernés par une activité présente continue ou partielle est donc supérieure aux données présentées par l'administration.**

- Quelle répartition des catégories d'ASA ? → **la DRH admet être dans l'incapacité de fiabiliser les statistiques remontées des services (le critère « autre » étant sur-utilisé). La DRH admet l'importance du sujet (en particulier sur la garde d'enfants) et s'engage à corriger le mode d'alimentation des données par les services.**

État d'avancement de la validation des PRA

Transmis quelques heures avant la réunion, cet état des lieux n'a pas pu faire l'objet des vérifications nécessaires auprès de nos représentants locaux. Nous nous garderons donc de toute conclusion générale...si ce n'est que pris dans un calendrier intenable, les instances représentatives locales n'ont pas été en mesure d'examiner dans des conditions satisfaisantes la déclinaison du PRA ministériel. L'état présenté ne prend de plus pas en compte la déclinaison dans les différentes directions des établissements publics.

La DRH concède qu'elle ne dispose pas des éléments permettant de caractériser la qualité du dialogue social au travers de cette enquête. Un rappel sera adressé aux services/EP pour :

- **consulter ou re-consulter les CT sur les PRA locaux si cela n'a pas été réalisé depuis le 15 mai (date d'examen du PRA ministériel en CTM)**
- **consulter les CHSCT à l'occasion de chaque changement de phase**

Contenu des PRA des services et établissements publics: proposition de grille d'analyse

Au delà d'une grille d'analyse des PRA des services/EP qui s'avère trop générique pour ne rien caractériser (surtout pas les dysfonctionnements), FO propose le suivi périodique (hebdomadaire) par service/EP et par région des indicateurs suivants durant la totalité de la mise en œuvre des PRA :

- Nombre et date de réunions formelles et informelles de dialogue social
- Tenue des CHSCT ministériels et de service/EP à chaque changement de phase (oui/non)
- Taux de personnels en présentiel, télétravail (partiel et total), ASA (avec différents types)
- Nombre d'agents initialement en ASA ayant pu accéder au télétravail
- Nombre d'agents en présentiel utilisant les transports en commun
- Nombre d'ordinateurs supplémentaires pour faciliter/étendre le télétravail → **la DRH indique disposer des données correspondantes et souhaite poursuivre l'effort. Le nombre d'accès en VPN ne serait plus le sujet avec 15 000 accès possibles...d'après les remontées des agents pas sûr que ce soit partagé !**
- DUERP mis à jour (oui/non) → **la DRH s'engage à suivre l'actualisation des DUERP au niveau national**
- Nombre et types de masques disponibles → **la DRH dispose des éléments actualisés pour les services ministériels, moins pour les EP**
- Mise en œuvre de mesures de nettoyage renforcé des locaux (oui/non)
- Mise en œuvre de mesures de nettoyage renforcé des véhicules (oui/non)
- Mise en œuvre des mesures d'adaptation des locaux (oui/non)
- Restauration collective accessible (oui/non)

- Accueil du public rétabli (oui/non) et mesures de protection mises en place (oui/non)
- Nombre de réunions en présentiel
- Nombre de sollicitations de la filière médico-sociale locale
- Nombre de sollicitations de la ligne téléphonique de soutien psychologique → **2 à 3 appels par jour à ce stade (ce qui apparaît fort d'après le prestataire)**
- Charte des temps actualisée pour intégrer la déconnexion en particulier (oui/non)

La DRH proposera en réponse une grille d'analyse complétée.

**Pour FO, la priorité reste la santé des agents.
Déconfinement OUI, mais pas n'importe comment en transférant la responsabilité aux seuls responsables hiérarchiques locaux, voire aux agents eux-mêmes !**